PAUGAM Roger

Naissance : 12 octobre 1923 - Saint-Marc (29)
Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943
Résistance : F.T.P
Secteur(s) d'action : Brest
Arrêté, Fusillé
Décès : 21 avril 1944 - Penmarc'h (29)
Mort pour la France

Roger Henri Paugam réside chez ses parents au 95 rue de Verdun à Saint-Marc. Il travaille sous l'occupation comme électricien sur un chantier allemand conduit par l'entreprise *Seinrapt-et-Brice* pour le compte de la Todt.

Avec son voisin Paul Coat et Hervé Tanguy, il participe à un vol d'explosifs sur son chantier. Recherchés par les autorités françaises, ils figurent sur une circulaire de la police mobile de Nantes depuis octobre 1943 pour vol.

Le petit groupe quitte Brest et s'aménage une base de repli à Kervalan en Bourg-Blanc. La famille Paugam y loue un local pour stocker ses meubles pour les préserver des bombardements sur Brest. C'est principalement Hervé Tanguy et Roger Paugam qui y résident. Ils y stockent des armes, des explosifs, du cordon Bickford et quelques maigres économies. Les armes proviennent probablement de résistants Francs-Tireurs et Partisans (F.T.P) de Brest. La sœur d'Hervé Tanguy apporte même une machine à écrire que son frère a volé en octobre alors qu'il travaillait pour la Todt. Par sécurité, la machine est déposée chez un paysan voisin qui l'enterre dans son champ. La mère d'Hervé aide à l'intendance en lavant le linge de l'équipe tandis que madame Paugam apporte un peu de ravitaillement.

Pour ne pas éveiller les soupçons sur eux, ils indiquent aux fermiers du secteur ; être venus à Bourg-Blanc pour éviter de partir en Allemagne dans le cadre du *Service du Travail Obligatoire* (S.T.O). Les deux brestois étant trop jeunes pour être requis, il s'agit ici d'un alibi. Paul Coat ne fait que leur rendre visite, il semble être revenu à Brest pour travailler après s'être mis au vert quelques temps du côté de Plounéventer.

Pour subvenir à leurs besoins, les jeunes de Bourg-Blanc s'absentent à plusieurs reprises pour travailler dans des fermes aux environs. Ils changent néanmoins de méthode et procèdent à différents larcins dans les fermes du secteur ainsi qu'à un vol à la mairie de Coat-Méal pour y subtiliser des tickets d'alimentation au début 1944. Plus grave, ils agissent parfois à mains armées pour obtenir du ravitaillement auprès des paysans. Peu discrets, ils attirent l'attention de la gendarmerie française qui ne tarde pas à avoir leurs signalements.

Après quelques jours d'absence, le 28 janvier 1944 les deux comparses sont de retour à Kervalan. Ils sont dénoncés à la gendarmerie de Plabennec par deux fermiers voisins. La gendarmerie se rend sur place et

soumet Hervé Tanguy à un contrôle d'identité. Il déclare une fausse identité, vite démasquée par une simple vérification par téléphone à la mairie de Saint-Marc. Découvert, Tanguy ouvre le feu sur les gendarmes mais ceux-ci ripostent et le blesse au genou et au bras. Transporté à Brest pour des soins à l'hôpital Ponchelet, il est néanmoins interrogé par les gendarmes. Les faits reprochés sont graves, il reconnaît son implication dans différents vols et attaques à mains armées à Plouvien, Coat-Méal et Bourg-Blanc. Il indique également avoir opéré avec Roger Paugam pour ces faits.

Ce dernier n'avait semble t-il fait qu'un court passage à Bourg-Blanc le matin et était revenu à Brest. Apprenant l'arrestation de Tanguy, Roger Paugam quitte Saint-Marc vers 13 heures le 28 janvier. Une perquisition est menée dans l'après-midi même à son domicile par la gendarmerie de Brest. Ils trouvent dans un fût en tôle, enfoui dans le poulailler, un fusil-mitrailleur anglais et une caisse pleine de cartouches. Paugam est ensuite dénoncé à la gendarmerie comme se cachant chez monsieur Ellouet à Saint-Cadou.

La gendarmerie pousse l'enquête et identifie sans mal Paul Coat comme le troisième complice. Après son arrestation, Roger Paugam est d'abord interné à Brest, puis les trois brestois sont transférés à la prison Saint-Charles à Quimper le 16 avril. Malheureusement pour eux, le 9 avril précédent, la prison fut attaquée par des Résistants. En représailles, les allemands condamnent à mort 33 F.T.P dont nos trois brestois. Amenés sur la dune du Poulguen, ils sont fusillés et enterrés dans deux grandes fosses à même le sable.

Après le départ des Allemands et l'arrivée des troupes américaines, les corps furent exhumés le 31 août 1944.

Nous cherchons à mettre un visage sur son histoire, si vous avez une photo de lui, n'hésitez pas à nous contacter.

Publiée le lundi 27 juillet 2020, par Gildas Priol, mise à jour samedi 24 février 2024

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registre d'état civil (1E/M33).
- Archives départementales du Finistère, rapports de la Gendarmerie de Brest et Plabennec.
- Ordre de la Libération, registre des médaillés de la Résistance française (J.O du 10/06/1960).
- La Dépêche de Brest, édition du 31 janvier 1944.
- Le Maitron, notice biographique de Roger Paugam.
- BALLIOT Gaston, *Guerre et Résistance en Pays Bigouden*, Les fusillés de Poulguen.
- KERBAUL Eugène, *1270 militants du Finistère (1918-1945)*, édition à compte d'auteur, Paris, 1985.
- KERBAUL Eugène, *Cahier de mise à jour n°2 - 1640 militants du Finistère (1918-1945)*, édition à compte d'auteur, Paris, 1988.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de résistant de Roger Paugam (GR 16 P 460952) - **Non consulté à ce jour**.
- Service historique de la Défense de Caen, dossier individuel d'attribution de la mention Mort pour la France de Roger Paugam (AC 21 P 560142) - **Non consulté à ce jour**.

Remerciement à Françoise Omnes pour la relecture.